

# Renouvellement des concessions hydroélectriques

Dossier de la rédaction de H2o  
November 2015

## Une sélection à la tête du client ? s'inquiète FNE

La

France vient d'être mise en demeure par la Commission européenne au sujet du renouvellement des concessions hydroélectriques. En cause, le retard pris dans la mise en concurrence des candidats à la reprise de ces concessions, pourtant demandée depuis 2008. France Nature Environnement - FNE, s'inquiète non pas tant de cette mise en demeure, mais plutôt des modalités de mise en concurrence à venir, dans un contexte où la possibilité d'atteindre le bon état des cours d'eau français exigé par la directive européenne sur l'eau (DCE) reste hypothétique.

Ce bon état est pourtant largement conditionné par la morphologie des cours d'eau (hydromorphologie), façonnée par le transport et le dépôt de sédiments. Or, compte tenu de leur état actuel, et en particulier de leur dégradations morphologiques et de la perturbation de leurs débits, il apparaît nécessaire de préserver les rares cours d'eau encore en état et d'essayer de restaurer ceux, nombreux, déjà impactés. Pour FNE, le renouvellement des concessions hydroélectriques devrait être une opportunité à saisir pour restaurer les cours d'eau, dans une démarche de modernisation des équipements électromécaniques, de turbinage des débits réservés, de l'adaptation à l'augmentation de la production d'électricité variable mais aussi de limitation des impacts sur le milieu naturel. En effet, augmenter les débits réservés, limiter la fréquence, le volume et la vitesse d'écoulement, restaurer la continuité sédimentaire et écologique pour permettre la remontée des poissons notamment les grands migrateurs comme le saumon ou l'anguille, sont autant de défis à relever pour redonner vie aux cours d'eau.

Pour cela, il est nécessaire que l'environnement naturel soit considéré comme prioritaire parmi les critères définitifs pour le choix des offres de renouvellement. Une gestion de l'eau intelligente demanderait que la concurrence entre les candidats soit véritablement ouverte et transparente sur ce critère. Les études d'impact environnemental doivent bien être réalisées avant l'appel d'offre afin que tous les candidats disposent des mêmes contraintes. Cependant, la procédure actuellement envisagée par la ministre de l'écologie ne laisse rien présager de bon pour l'environnement : sélection des candidats laissée à l'appréciation discrétionnaire de l'état et/ou des élus sans consultation du public sur ce choix, multiplication des critères et des intérêts notamment locaux, limitation de la concurrence avec les prolongements de concession. D'après FNE, ces modalités de sélection ne permettront pas à la France d'atteindre le bon état des eaux.

Pour Jacques Pulou, membre du directoire du rÃ©seau Eau et milieux aquatiques de FNE et rÃ©fÃ©rent sur les questions liÃ©es Ã  l'hydroÃ©lectricitÃ©, "le renouvellement des concessions hydroÃ©lectriques ou la crÃ©ation de concessions hydroÃ©lectriques nouvelles posent le problÃ¨me de la confidentialitÃ© des projets rÃ©pondant Ã  un appel d'offre, confidentialitÃ© qui ne permet pas au public de se prononcer entre les divers projets portÃ©s par chaque compÃ©titeur Ã  l'appel d'offre. Dans le cas des concessions hydroÃ©lectriques, cette opacitÃ© est accrue par le fait que l'arbitrage entre Ã©nergie et environnement se passe au sein du mÃ¢me ministÃ“re. On risque donc de laisser passer cette occasion unique d'amÃ©liorer l'hydromorphologie des cours d'eau franÃ§ais, pourtant identifiÃ©e comme l'un des deux principaux paramÃ“tres restant Ã  traiter aprÃ` s 2015 pour atteindre le bon Ã©tat Ã©cologique sur le bassin RhÃ‘ne-MÃ©diterranÃ©e notamment."

Bernard Rousseau, responsable des politiques Eau Ã  FNE rappelle : "Alors que les nouveaux schÃ©mas directeurs d'amÃ©nagement et de gestion des eaux (SDAGE) pour la pÃ©riode 2016-2021 sont en passe d'Ãªtre adoptÃ©s dans chaque bassin, que l'ambition ministÃ©rielle trouve sa traduction dans une loi sur la biodiversitÃ©, voir la ministre capituler dans les riviÃ“res aujourd'hui reviendrait Ã  accrÃ©diter cette revendication : "Recherche d'Ã©sespaceÃ©nement ministÃ“re de l'Environnement !". Le contexte de changement climatique ne permet pas une telle ignorance de la nature."

France Nature Environnement